

Schéma départemental de la petite enfance et parentalité

L'UDAF participe au comité de Pilotage et à la commission départementale du schéma.

Le choix a été fait d'axer les priorités sur les volets d'accueil du jeune enfant et l'appui à la parentalité avec les 4 orientations stratégiques suivantes :

- Accroître l'offre de services d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité tout en réduisant les inégalités territoriales d'accès
- Continuer d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant comme vecteur d'éducation et d'intégration sociale
- Améliorer l'information des familles et encourager leur participation dans les actions petite enfance et parentalité
- Permettre une action coordonnée sur le territoire.